



MÉCANICIEN RÉEMPLOI CYCLES

Bienvenue dans la mécanique vélo 2.1 !

Découvrez tous les secrets d'un dérailleur, d'une fourche, d'une clavette... Et remettez en état la vieille randonneuse trouvée au fond du garage en glanant des pièces sur d'autres vieux vélos ! La certification mécanicien-ne réemploi cycles répond à deux enjeux phares de ce début de siècle : le développement de la mobilité vélo et la lutte contre le gaspillage de ressources dans un contexte de pénurie de vélos et de pièces neuves.

Le mécanicien ou la mécanicienne réemploi cycles valorise les vélos existants tout en offrant à l'utilisateur la possibilité d'avoir une pratique sécuritaire sur un vélo fonctionnel. Ce nouveau métier anticipe et accompagne le développement actuel et futur de la filière vélo. Cette certification permet ainsi une véritable reconnaissance et montée en compétences de travailleurs qui sont et seront parmi les maillons forts de la chaîne globale d'un secteur du réemploi du vélo viable et durable.

La Maison du Vélo, forte de son expérience en tant qu'organisme de formation, association organisatrice d'ateliers participatifs et réparateur vélo, vous propose d'embarquer pour une formation progressive, participative et tournée vers notre projet associatif : rendre accessible la pratique du vélo au plus grand nombre.

La formation s'articule autour d'un projet mené par la promotion de stagiaires : collecter des vélos à réparer, remise en état et mise à disposition des vélos à un public dans le besoin d'une solution de mobilité du quotidien.

La formation dure 15 semaines entre cours en présentiel à Toulouse et stage en atelier de réparation. Elle se conclut par un examen de certification de 3 heures étalées sur 2 à 3 jours.

Fiche RNCP de la certification visée : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37140>

Date de décision : 14-12-2022 / Durée de l'enregistrement en années : 3 / Date d'échéance de l'enregistrement : 14-12-2025

Date de dernière délivrance possible de la certification : 14-12-2029

La Maison du Vélo est habilitée par l'Heureux Cyclage, la Petite Rockette et Etudes et Chantiers IDF pour dispenser cette formation et l'organisation des examens.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant développer un projet professionnel dans la mécanique cycles dans un souci d'économie circulaire.

PRÉ-REQUIS

Pour s'inscrire à la formation, il faut :

- Savoir lire, écrire, compter et comprendre des consignes en français
- Savoir utiliser le clavier et la souris
- Être apte au port de charge
- Pouvoir tenir une position debout de manière prolongée

DURÉE DE LA FORMATION

La formation comprend 298h en centre de formation et 140h de stage en atelier de réparation.

L'examen de certification vise à valider les 3 blocs de compétences en 3 épreuves étalées sur 2 à 3 jours.

NOMBRE DE PLACES PAR SESSION

Nous accueillons entre 6 et 10 stagiaires par promotion.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Suite à la formation, le stagiaire sera capable de collecter, diagnostiquer, entretenir et réparer des vélos anciens et récents en gérant l'approvisionnement dans un souci d'économie circulaire.

La formation prépare à l'obtention de la certification Mécanicien Réemploi Cycles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Bloc 1 : Gérer l'approvisionnement des produits issus de l'activité de collecte de vélos et pièces détachées en situation de réemploi
- Bloc 2 : Réparer des vélos en situation de réemploi
- Bloc 3 : Conseiller sur des produits et services en situation de réemploi cycle
- Structurer son projet dans la mécanique réemploi cycles
- Stage en ateliers de réparation

“ Valoriser les vélos existants tout en offrant à l'utilisateur la possibilité d'avoir une pratique sécuritaire sur un vélo fonctionnel.

BLOC 1

Gérer l'approvisionnement des produits issus de l'activité de collecte de vélos et pièces détachées en situation de réemploi - 63h

- Organiser et effectuer une collecte de vélos.
- Organiser et gérer un espace de tri et de stockage de pièces et vélos de récupération.
- Diagnostiquer les vélos récupérés dans leur fonctionnement (réutilisable en l'état, réparable) et dans leur possible revalorisation (coût du reconditionnement, prix de revente).
- Gérer un stock de pièces et d'outils pour permettre le fonctionnement d'un atelier de remise en état.

BLOC 2

Réparer des vélos en situation de réemploi - 207h

- Connaître le fonctionnement mécanique d'un vélo.
- Diagnostiquer un vélo de récupération pour juger de sa réparabilité (C9).
- Identifier et préparer les pièces de récupération pouvant être réutilisées sur des vélos à remettre en circulation (C10 et C11).
- Effectuer la réparation de tous les dysfonctionnements repérés sur un vélo, incluant toutes les parties d'un vélo : roue, freins, direction, transmission (C12).

Préparer un vélo sécurisé et aux normes pour la mise en vente (C13)

BLOC 3

Conseiller sur des produits et services en situation de réemploi cycle - 17h

- Accueillir et conseiller un public de façon professionnelle.
- Questionner une personne sur ses besoins pour l'orienter vers le bon produit ou prestation.
- Définir un prix de vente avec prise en compte de la valeur, du temps passé et des ressources utilisées.

Structurer son projet dans la mécanique réemploi cycles - 11h

- Aide à la recherche de stage : mise en relation avec nos partenaires et ateliers identifiés comme structures d'accueil.
- Présentation de la filière vélo et de ses opportunités de métier (intervenant FUB).
- Aide à la rédaction de la note de synthèse : conseil de prise de notes au fil du stage, avoir un planning et une rigueur, mise en page.

Stage en ateliers de réparation - 140h

Missions possibles :

- Immersion en atelier sous la supervision d'un mécanicien qualifié et/ou expérimenté.
- Diagnostic de vélos et pièces, réparation, remise en état, récupération de vélos...
- Conseil des clients, prises d'adhésion, diagnostic vélo, vente de pièces et vélos remis en état...

En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi, nous sommes à l'écoute des besoins spécifiques des stagiaires en formation : handicap (même temporaire) ou situation particulière.

Veillez contacter l'Organisme de Formation de la Maison du Vélo pour échanger ensemble sur une possibilité d'aménagement ou de compensation (aménagement horaires, adaptation des modalités d'évaluation...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous privilégions au maximum la mise en situation :

- soit par une méthode démonstrative : le formateur montre une méthode et les gestes techniques, les stagiaires reproduisent ;
- soit une méthode active : le formateur donne un objectif (exemple : démonter un dérailleur arrière), les stagiaires essayent de trouver la bonne méthode et les bons gestes techniques.

Cette dernière méthode est d'autant plus efficace pour les réparations qui peuvent avoir plusieurs méthodes possibles.

Le groupe de stagiaires sera impliqué sur un projet de formation sous la supervision du formateur : organiser une collecte réelle dans le réseau de la Maison du Vélo et constituer une flotte de vélos et de pièces à restaurer et récupérer. La remise en état fonctionnel de ces vélos sera au cœur de la formation.

Suite à la collecte et la remise en état des vélos, les stagiaires organiseront la mise en vente ou la mise à disposition des vélos réparés au profit de bénéficiaires des activités de la Maison du Vélo (personnes bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi, étudiants...).

Lors des stages, le formateur s'entretiendra par téléphone avec le stagiaire puis avec le tuteur ou la tutrice de stage afin de s'assurer que le stage répond aux attentes de la formation et qu'aucune difficulté n'émerge durant le stage.

VOS FORMATEURS

- Benoit PETITJEAN, responsable pédagogique et formateur mécanicien cycles
- Thibaut COLLETER et Alexis BILLARD, formateurs mécanicien cycles

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Chacun des stagiaires se verra attribuer un poste de travail composé d'un pied d'atelier, d'une caisse individuelle des principaux outils et d'un équipement de protection (tablier, gants).

Un tableau collectif composé des outils spécifiques sera disponible (démontes pédaliers, roues libres, clé à griffes, fouet chaînes, presse cuvettes...).

En termes de mobilier, les cours théoriques s'effectueront autour de tables et de chaises, d'un vidéoprojecteur, d'un écran, d'un tableau.

Des fiches techniques seront distribuées aux stagiaires et affichées au fur et à mesure dans la salle de formation.

Le grand livre du vélo des Editions Eyrolles sera remis aux stagiaires en tant que support de formation complémentaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative : conseils adaptés des formateurs tout au long de la formation.

Stage : Une note de synthèse sera demandée au stagiaire avec la liste de ses réalisations et de ses observations en situation professionnelle. Cette note de synthèse pourra être le support des oraux des blocs de compétences 1 et 3.

Examen de certification : mise en situation d'un diagnostic et réparation, jeu de rôle de conseil d'un public, entretien jury.



COÛT DE LA FORMATION

- Frais pédagogiques : 4500 € net de taxe (30% à régler à l'entrée en formation)
- Frais de dossier : 50€
- Frais de certification : inclus

Ce montant ne comprend pas les frais d'hébergement ni de restauration.

Sont inclus dans les frais pédagogiques, les frais pour le rattrapage de 1 à 2 épreuves lors de la session suivante. Pour tout rattrapage supplémentaire, des frais administratifs de 50€ par épreuve sont à prévoir.

Prise en charge possible dans le cadre de la formation professionnelle.

La certification est inscrite au RNCP et le Compte Personnel de Formation (CPF) peut être utilisé pour cette formation. *Se renseigner auprès de votre employeur, de votre Conseiller. ère Pôle emploi ou de votre OPCO.*

Conditions de rétractation

En cas de rétractation avant le début de la formation, les conditions suivantes s'appliquent :

- 14 jours avant le début de la formation : seul les frais de dossier seront facturés
- Entre 14 et 3 jours avant le début de formation : 50% du montant total
- Dans les 3 jours avant le début de formation : 100%

PRISE EN CHARGE DU COÛT DE LA FORMATION AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vous êtes salarié.e ou demandeur.se d'emploi ?

Prise en charge possible des frais pédagogiques et des frais annexes (sous conditions) des formations de la Maison du Vélo par un Opérateur de Compétences (OPCO) ou par le pôle emploi de votre lieu de résidence au titre de la formation professionnelle.

Demandez à votre employeur ou à Pôle emploi si vous pouvez suivre une formation et si celle-ci peut être prise en charge.

Étape 1 : Nous vous adressons les documents relatifs à votre demande :

- Le programme détaillé de la formation,
- Un devis de la formation.

Étape 2 : L'OPCO dont dépend votre employeur ou Pôle emploi a 1 mois à réception de la demande d'aide financière pour instruire le dossier et donner son accord pour un financement total ou partiel de la formation, voire des frais annexes.

Étape 3 : Soit votre structure règle le coût de la formation à la Maison du Vélo et sollicite par la suite le remboursement à l'OPCO, soit l'OPCO règle directement le coût de la formation à la Maison du Vélo.

Étape 4 : Une convention de formation établie par la Maison du Vélo sera signée entre les deux parties : votre structure et la Maison du Vélo, et à l'issue de la formation, il sera remis à chaque stagiaire une facture acquittée, une attestation de présence et une copie de la feuille d'émargement.

Ces documents seront nécessaires à votre structure pour justifier l'action de formation et solliciter le cas échéant la demande de remboursement.

Informations à mentionner sur le dossier de prise en charge :

- Nom de l'organisme de formation : La Maison du Vélo
- Forme juridique de l'organisme : association loi 1901
- N° SIRET : 487 420 945 00023
- Code APE : 9499 Z
- Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 31 06 228 31 auprès du Préfet de Région Midi-Pyrénées
- Responsable de la formation pédagogique : Mathilde DURAN
- Nombre d'heures de formation : 140 heures
- Frais pédagogiques : 4500 € net de taxe, 30% à régler à l'entrée en formation, frais de dossier à l'inscription de 50 € non remboursables.

Dossier de prise en charge à déposer le plus tôt possible à l'OPCO ou à Pôle emploi, et avant le démarrage de la formation. Dans le cadre d'une demande de prise en charge par Pôle emploi, nous pouvons éditer le devis directement sur la plateforme en ligne de Pôle emploi où il vous faudra le valider avant qu'il soit transmis à votre conseiller.ère Pôle emploi. Il faudra nous communiquer votre numéro de demandeur d'emploi et le nom de l'agence Pôle emploi qui vous accompagne.



LIEU DE FORMATION

La Maison du Vélo vous accueille dans son atelier de remise en état de vélos au 25 boulevard de Genève, 31200 Toulouse

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Les possibilités d'hébergement et de restauration à Toulouse sont variées (nous n'avons pas de partenaire particulier).

HORAIRES

Sauf indication contraire les semaines de formation ont lieu du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

PRÊT DE VÉLO

La Maison du Vélo peut mettre à disposition à titre gracieux un vélo pour se déplacer durant la période de formation. *Merci de nous communiquer votre taille pour la réservation du vélo en amont.*

Les inscriptions doivent s'effectuer au plus tard 2 semaines avant le début de formation.

Veillez fournir une pièce d'identité et remplir le questionnaire d'inscription que vous recevrez après votre pré-inscription en ligne.

Document mis à jour en septembre 2024

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire ou demande d'information concernant le dossier de candidature, contactez Agathe PEYRE, Responsable de l'Organisme de Formation de la Maison du Vélo.

formations@maisonduvelotoulouse.com

07 68 64 02 02